

Ordre du jour du Conseil communal de Plombières du 30.08.2018 à 20h00

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Finances – Redevance pour l'exécution de travaux – Modification.
- 2) Finances – Octroi d'un subside au Remember Museum de Thimister-Clermont.
- 3) Finances – Octroi d'un subside à l'A.S.B.L. Stand de Tir à la Perche de Plombières.
- 4) Cultes – Budget pour l'exercice 2019 de la Fabrique d'Eglise de Montzen.
- 5) Cultes – Budget pour l'exercice 2019 de la Fabrique d'Eglise de Moresnet.
- 6) Cultes – Budget pour l'exercice 2019 de la Fabrique d'Eglise de Plombières.
- 7) Cultes – Budget pour l'exercice 2019 de la Fabrique d'Eglise de Sippenaeken.
- 8) Enseignement – Organisation de l'enseignement primaire sur base du capital-périodes pour l'année scolaire 2018-2019.
- 9) Enseignement – Organisation de l'enseignement maternel pour la période allant du 01.09.2018 au 30.09.2018.
- 10) Voirie communale – Bornage de la voirie communale étant l'ancien chemin vicinal n°32 à Montzen, dans le Bois de Hees.
- 11) Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24, al. 3) – Délai de 5 jours francs + note explicative.
- 12) Questions orales d'actualité, réponses, correspondance et communications.
- 13) Procès-verbal de la séance publique de la réunion du Conseil communal du 05.07.2018.

HUIS CLOS

- 14) Travaux publics – Convention transactionnelle relative à la réalisation de travaux d'égouttage à Buschhausen (Moresnet).
- 15) Travaux publics – Convention transactionnelle relative à la réparation des dégâts occasionnés Chemin de Hoppisch et à la circulation du charroi lourd sur cette voirie.

Personnel communal

- 16) Autorisation d'exercice d'une activité professionnelle complémentaire.
- 17) Recrutement statutaire d'une Attachée spécifique Architecte de niveau A.

Personnel enseignant

- 18) Suppression d'emploi et mise en disponibilité par défaut partiel d'emploi d'une maîtresse de seconde langue (allemand).
- 19) Demande d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement (exercice d'une fonction également ou mieux rémunérée).
- 20) Désignation temporaire dans un emploi non vacant – Ratification.
- 21) Procès-verbal de la séance à huis clos de la réunion du Conseil communal du 05.07.2018.